



L'intervention à domicile en protection de l'enfance

Objectifs pédagogiques

- Mettre en perspective l'évolution du contexte législatif (loi du 05/03/2007 et mars 2016) et ses effets dans les modalités de l'intervention sociale à domicile,
- Définir la spécificité de ce type d'intervention,
- Clarifier le positionnement professionnel.

Programme de formation

- La loi du 05/03/2007 réformant la protection de l'enfance et les enjeux du travail avec les familles, la loi du mars 2016,
- La responsabilité civile, pénale et administrative des professionnels,
- L'intervention sociale à domicile : la question de l'accompagnement éducatif et thérapeutique et la question du contrôle social,
- Le positionnement professionnel où la question de l'intime, de l'intimité croise la question du travail social,
- Méthodologie de l'intervention.

Modalités d'évaluation

Mise en situation pratique, de nature à valider l'acquisition du contenu de la formation. Attestation de suivi de la formation et de validation des compétences.

Prérequis

Professionnels confrontés à des situations d'accompagnement en milieu ouvert, mais également toute personne intéressée par de nouvelles méthodes d'accompagnement « enfant-famille ».

Public concerné

Intervenants à domicile.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, analyse de vignettes cliniques, mises en situation, mise en commun des travaux de groupes, évaluation des acquis et de leur transférabilité sur le terrain.

Organisation pédagogique

Durée : 21 heures

Horaires de formation : 9h30-12h30 / 13h30-17h00

Nombre minimum de stagiaires : 11

Nombre maximum de stagiaires : 15

Coût : 415 € par personne (sur devis pour les groupes en institutions)

Date : à définir

Lieu de la formation : CFPL - Bâtiment du Lion - La Landelle 81700 PALLEVILLE

Moyens pédagogiques

- Ordinateurs,
- Vidéoprojecteurs,
- Supports pédagogiques imprimés et/ou numérisés,
- Paperboard.